

Mme la Rectrice, Mesdames et Messieurs les membres de la CAPA,

Le Sgen-CFDT tient à vous présenter ses meilleurs vœux pour cette année 2022 qui commence. Nous souhaitons aussi faire des vœux pour notre système éducatif. Nous souhaitons que 2022 soit une année où tous les personnels apprennent par leur hiérarchie les nouvelles concernant leur travail et non par la presse. Nous souhaitons une année où l'information primera sur la communication. Nous souhaitons une année où le travail et l'engagement des personnels seront reconnus dans les discours, les actes et la rémunération. Nous souhaitons que 2022 voit les recrutements de titulaires être enfin en adéquation avec les besoins du terrain et non pas en fonction d'une ligne budgétaire. Nous souhaitons que chaque enfant trouve une place dans l'école adaptée à ses besoins.

Concernant cette CAPA, pour la CFDT, le dialogue social est au cœur de l'action syndicale. Les CAP constituaient le lieu privilégié pour ce dialogue en ce qui concernait les opérations individuelles. Leurs compétences ont été réduites de façon drastique, le Sgen-CFDT déplore cette évolution qui amoindrit considérablement les échanges entre les représentants du personnel et ceux de l'administration.

L'ordre du jour de cette CAPA porte sur les requêtes de contestation d'appréciation finale déposées par les collègues ayant bénéficié d'un RDV de carrière. 4 dossiers vont être examinés. Le Sgen-CFDT rappelle à cette occasion qu'il a approuvé le protocole PPCR y compris dans sa déclinaison ministérielle de modernisation de l'évaluation des enseignants. Mais le Sgen-CFDT n'a jamais revendiqué l'accélération de carrière – cas unique dans la fonction publique – puisqu'il a toujours défendu la déconnexion entre l'évaluation et l'avancement d'échelon.

Le nombre de collègues sans appréciation finale est en hausse pour cet exercice. Nous vous demandons de bien vouloir nous en expliquer la ou les raisons.

La répartition des demandes de révision est claire : nos collègues ont compris l'importance de l'évaluation du 9e échelon. Comme cet avis n'est plus modifiable par la suite, et qu'avoir « excellent » permet de gagner quelques années pour passer à la hors-classe par rapport à un « satisfaisant » ou un « à consolider », l'enjeu est fort. Le Sgen-CFDT continue de revendiquer la nécessité de rendre cet avis révisable. De plus, il y a incompréhension des collègues dans la notation. Des efforts ont été faits de votre part. Lors de la dernière CAPA révision d'appréciation finale, nous avons dénoncé que les évalués n'avaient pas connaissance de la grille d'évaluation. Nous avons été entendus, elle est désormais en ligne. Nous souhaiterions qu'il en soit de même pour les CPE et psy-EN. A notre connaissance, ce n'est pas encore le cas. Malgré tout, comment expliquer qu'entre l'échelon 8 et le 9, certains collègues voient leurs appréciations baisser ? Nous insistons sur le fait, particulièrement au 9e échelon, que c'est une carrière, et non une séance observée, qui doit déterminer l'appréciation finale de la rectrice. En moins de 3 années, il nous semble difficile de perdre en compétence, sauf, peut-être, accident de la vie. Enfin, la majorité des items n'est pas celle qui conduit nécessairement à l'appréciation finale. Ce sont les items inférieurs et moins nombreux qui semblent conduire à la déterminer.

Toutes les requêtes faites le sont principalement parce que les collègues éprouvent le sentiment de voir leur investissement méprisé, voire leurs qualités bafouées : sans doute, est-ce le signe que les enseignants ont besoin de la même bienveillance que l'institution leur demande vis-à-vis des élèves qu'ils ont en charge.

L'an passé, le nombre de dossiers examinés était le double. Nous espérons que cette baisse est causée par une amélioration de la qualité de l'évaluation qui reflète plus fidèlement l'engagement de nos collègues dans leur métier plutôt qu'un sentiment d'impuissance et de résignation devant un employeur qui peine à reconnaître l'engagement de ses personnels.

Merci pour votre attention.